

Le PMF/FEM au Mali



Le Programme
de Microfinancement du Fonds
pour l'Environnement Mondial

ACTION COMMUNAUTAIRE – IMPACT MONDIAL

SGP Programme de
Microfinancements
du FEM



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Mise en oeuvre
de L'OP5

“DE LA DÉMONSTRATION DES IMPACTS
AU DÉVELOPPEMENT ENDOGENE
FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES”

Mai 2010



Le PMF/FEM au Mali

**Mise en oeuvre
de L'OP5**

**"DE LA DÉMONSTRATION DES IMPACTS
AU DÉVELOPPEMENT ENDOGENE
FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES"**

Le PMF/FEM : Le Programme de Microfinancement du
Fonds pour l'Environnement Mondial

(The GEF/SGP : Global Environment Facility Small Grant
Program)

Auteurs :

Equipe Coordination
et Comité National de Pilotage

Pour toute correspondance :

Coordonnateur National
PMF/FEM Mali
PNUD
BP 120 Bamako
Mali
(+223) 20 29 10 41
oumar.kaba@orangemali.net

SGP Programme de
Microfinancements
du FEM

Sommaire

* Mots du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement	6
* Mots du Représentant résident du PNUD	7
* Introduction à la cinquième phase Opérationnelle (OP5)	8
* Développement endogène face aux changements climatiques	10
Chapitre 1 : Impacts OP2 et OP3	12
Chapitre 2 : Activités du Programme OP4 en 2007 - 2010	20
Chapitre 3 : Résultats OP4	24
Chapitre 4 : Etude de cas de projets	28
Chapitre 5 : Partenariat	38
Annexe : Liste des projets financés en 2007-2009.	47

Remerciements

Cette publication n'aurait pas vu le jour sans la détermination de la société civile, notamment les ONG et les OCB, à s'engager de façon responsable dans la lutte pour un environnement durable. Nos remerciements vont aux ONG/OCB et communautés –maîtres d'œuvre des résultats atteints par le Programme. Ce sont eux-mêmes qui ont rédigé la plupart des études de cas (Chapitre 4). Nos remerciements aussi aux membres du Comité National de Pilotage (CNP) qui, par leur apport dans un esprit de volontariat et de désintéressement, impriment au Programme une culture de performance. Sans leur travail, on ne saurait parler de résultats. L'appui des services techniques de l'Etat a toujours été déterminant dans la mise en œuvre du Programme. Ces services et les départements de l'Etat méritent tous nos remerciements.

Aussi nous remercions vivement le CMPT, UNOPS et le PNUD - Mali pour leur appui technique, administratif et financier sans lequel le Programme existerait difficilement. Enfin, merci à Mme Koïta Aissata Maïga à Aïda M'Bo Dembélé Conseillère en environnement au PNUD, Bakary Coulibaly chauffeur et photographe, Elsa Lauga Moulédous pour leurs contributions et appuis au cours de l'élaboration de ce document.

Les opinions et points de vue exprimés dans cette publication ne sont pas ceux du PNUD ni du système des Nations Unies ni du conseil d'administration du PNUD ni des Etats membres. Les opinions et points de vue n'engagent que les auteurs.

Le matériel contenu dans cette publication n'est pas sujet à copyright. Il peut être reproduit pour des buts strictement non-commerciaux, à condition que le PMF FEM soit reconnu.

Liste des abréviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse
CMPT	Central Programme Management Team
CNP	Comité National de Pilotage
CRMT	Centre Régional de Médecine Traditionnelle
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DRCN	Direction Régionale de la Conservation de la Nature
DED	Service allemand de développement
FCIL	Le Fonds Canadien d'Initiatives Locales
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GEF	Global Environment Facility
GTZ	Coopération Technique Allemande
IEC	Information Education Communication
IER	Institut d'Economie Rurale
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
OCB	Organisation à Base Communautaire
OMATHO	Office Malienne du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPE	Projet d'Appui à la Politique Environnementale (GTZ)
PDSEC	Programme de Développement Social, Economique et Culturel Communal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PMF/FEM	Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial
PO	Phase Opérationnelle
POPs	Polluants Organiques Persistants
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
SCN	Service de la Conservation de la Nature
SGP	Small Grant Programme
UNOPS	United Nations Office for Project Services



Mots du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement

Aujourd'hui, le Mali, à l'instar des autres pays subit les impacts des changements climatiques. Ce constat nous interpelle tous.

Il faut agir et redoubler d'efforts dans la lutte contre les changements climatiques pour la sauvegarde de notre planète en y impliquant tous les acteurs. En effet, il est inconcevable de résoudre les problèmes environnementaux sans la participation active des populations.

Les actions menées par le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF-FEM) sont appréciables. Nous les soutenons tout en félicitant les acteurs qui les conduisent.

Ce programme a su impliquer de façon remarquable dans ses processus de mise en œuvre les services de l'Etat, la Société Civile, les ONG, les élus et les Communautés.

L'approche communautaire adoptée par ce programme au Mali depuis une dizaine d'années a permis de répondre aux préoccupations essentielles des populations de sa zone d'intervention dans les domaines de la préservation de l'environnement.

Le financement de plus de 250 projets communautaires constitue un apport substantiel à la réalisation des missions du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ainsi qu'à la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et au renforcement du processus de décentralisation à travers la promotion des opportunités de développement local et le renforcement des capacités des collectivités.

Les défis environnementaux sont immenses. Mon département qui est en première ligne du combat pour les relever a besoin des initiatives de ce genre.

Nous attendons donc avec beaucoup d'impatience la mise en œuvre de la cinquième phase opérationnelle de ce programme avec l'espoir de voir se réaliser des activités plus importantes au profit des communautés maliennes.

A cet égard, mon département suivra avec une attention toute particulière le développement d'approches nouvelles susceptibles de permettre aux communautés d'accroître leur participation au combat pour restaurer et conserver l'environnement à un niveau permettant une vie humaine acceptable et digne, un monde meilleur pour tous.

Nous nous engageons à appuyer le PMF-FEM pour plus de réponses appropriées aux sollicitations nombreuses et variées de nos communautés.

Il va de soi que sans une réponse adéquate à ces sollicitations, l'environnement continuera à se dégrader en amplifiant ainsi la pauvreté.

Cette situation conduit à un cercle vicieux autour du couple environnement-pauvreté qu'il faut briser.

Ce combat qui est mené par mon département depuis sa création requiert la contribution de tous. C'est pourquoi nous soutenons les efforts du PNUD à travers son Programme PMF-FEM.





Mots du Représentant Résident du PNUD

Des avancées notables ont été enregistrées en matière de sensibilisation et de plaidoyer autour de quelques grandes problématiques du monde actuel : l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la lutte contre le changement climatique, la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde. Cependant, les défis restent immenses.

En effet, l'impact de la crise économique actuelle pourrait se traduire par la dégradation des conditions de vie de plusieurs millions de personnes. Entre 50 et 90 millions d'individus devraient ainsi basculer dans l'extrême pauvreté. Au même moment, les effets du changement climatique deviennent de plus en plus visibles, et leur impact risque d'être dévastateur pour tous les pays, riches ou pauvres.

Le système des Nations Unies au Mali de façon générale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en particulier ne ménagent aucun effort pour appuyer toutes les initiatives tendant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement dont l'objectif 7 vise bien à assurer un environnement durable. La mise en place du Programme de Micro Financement (PMF/FEM) par le PNUD contribue à ces efforts par la promotion du développement durable, en prenant en compte les domaines d'intérêt du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM). On peut citer : la protection de la biodiversité, la lutte contre les effets néfastes du changement climatique, la protection des eaux internationales, la lutte contre la dégradation des terres et la lutte contre les Polluants Organiques Persistants (POPs). Par ses interventions, le PMF/FEM a démontré une efficacité indéniable dans l'appui aux communautés défavorisées, avec plus de 250 microprojets financés dans des domaines variés qui contribuent à l'atteinte des OMD.

Avec le démarrage de la cinquième phase opérationnelle (OP5) du FEM, le programme PMF va continuer à renforcer la société civile à travers les Organisations Communautaires de Base (OCB) et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour être de plus en plus présente dans la protection de l'environnement. Cette année considérée comme l'année de la biodiversité sera une bonne occasion de rehausser ce rôle capital que doivent jouer les OCB/ONG dans la protection des ressources naturelles particulièrement locales. C'est pourquoi le PNUD tient à capitaliser les acquis du PMF FEM en renforçant la vision communautaire pour inverser la tendance négative de dégradation de l'environnement et pourquoi pas pour promouvoir un développement durable.

A travers le PMF/FEM, nous espérons avoir encore de meilleurs résultats en mettant en place des approches novatrices faisant appel aux savoir faire des communautés pour répondre aux défis de l'heure. Cela est le sens du Message du Secrétaire Général des Nations Unies **Monsieur Ban Ki Moon** : « *La crise économique et financière qui frappe notre planète est un véritable appel au réveil, un signal d'alarme nous enjoignant de revoir nos modèles de croissance pour entrer dans une nouvelle ère de développement propre et vert* ».

La Terre doit faire face à la grave menace des changements climatiques. Si tous les pays en subissent les effets, ce sont les plus pauvres qui accuseront l'impact le plus important. Les communautés à la base sont le biais par lequel les actions les plus essentielles de lutte contre la dégradation de l'environnement doivent être menées. C'est la raison pour laquelle le PNUD continuera à soutenir le PMF/FEM dans son combat pour la protection et la préservation de l'environnement, à travers les actions locales au profit des plus démunis.

Mme Mbaranga Gasarabwe

Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Mali
Représentant Résident du PNUD

Introduction à la cinquième Phase Opérationnelle, « l'OP5 » :

Les enjeux de la cinquième phase Opérationnelle

Les efforts du Programme du PMF/FEM ont été essentiellement focalisés sur la démonstration des impacts, la capitalisation des résultats.

De la démonstration des impacts à l'adaptation aux changements climatiques des nouveaux enjeux pour le PMF du Mali.

Durant toute la Troisième Phase Opérationnelle « OP3 » (2005 – 2007) et la Quatrième phase Opérationnelle « OP4 » (2007 – 2010) le PMF/FEM s'est attelé à développer les moyens d'existence pour détourner les populations des activités qui dégradent l'environnement. Etant persuadé que l'une des raisons de la dégradation de l'environnement est la pauvreté des communautés. Plus les communautés manquent de possibilité d'épanouissement plus la tendance de tirer leurs besoins essentiels dans l'exploitation des ressources naturelles est considérable. Plus on dégrade l'environnement plus on est pauvre et plus on est pauvre plus on dégrade l'environnement. Les communautés vivent dans ce dilemme qui est exacerbé par les effets néfastes du changement climatique. Comment sortir de ce cercle vicieux ? Au cours de l'OP5, le Programme devra en effet continuer de prouver qu'il est possible d'inverser la tendance défavorable actuelle de la dégradation de l'environnement mondial à travers des initiatives communautaires.



De l'apprentissage à la démonstration des approches qui donnent espoir aux communautés défavorisées telle a été jusqu'à présent la démarche du PMF/FEM : *Apprendre pour mieux agir*. Nullement cette démarche ne sera interrompue bien au contraire elle sera plus renforcée pour résoudre les adversités environnementales. De la démonstration de l'impact à l'adaptation aux adversités environnementales une orientation de la démarche du PMF/FEM dans la mise en œuvre de la phase OP5 qui a débuté en juillet 2010.

Les efforts soutenus de lutte contre la dégradation de l'environnement sont anéantis par les effets néfastes du changement climatique.

Historiquement les communautés ont toujours su répondre aux adversités de la nature de façon spontanée. Pour cela les activités futures seront orientées vers la promotion du développement endogène pour s'adapter aux effets du changement. Appuyer les communautés dans leur quête d'un environnement meilleur en s'inspirant de leur savoir faire. Un développement à partir des initiatives locales, des ressources locales, et de l'expertise locale.

Dans le rapport de suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (PNUD Bamako Novembre 2004) il est fait mention de la « Déclaration du Millénaire » qui définit une vision à l'horizon 2015 d'un monde presque débarrassé de l'extrême pauvreté, un monde où, grâce à la scolarisation universelle, il y aurait l'égalité des chances pour les filles et les garçons tant à l'école que plus tard dans la vie socio-économique et politique, un monde où les mères meurent moins en donnant la vie, un monde préservant l'avenir des générations futures à travers la conservation des ressources naturelles, un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire envers les pays en voie de développement. En un mot : « *un monde meilleur pour tous !* ».

Cette vision sera difficilement atteinte si l'environnement mondial continue à se dégrader. Cette vision sera difficilement atteinte si l'érosion de la diversité biologique continue, si le réchauffement climatique continue, si les eaux internationales ne sont pas protégées, si la dégradation des terres fertiles continue, si les Polluants Organiques Persistants continuent à se volatiliser dans la nature.

Le développement endogène face aux changements climatiques a été choisi comme thème central de cette publication et de l'orientation future du PMF/Mali pour lancer un cri du cœur des communautés défavorisées et désemparées par les effets néfastes de la dégradation de l'environnement. Ces communautés ont besoin de plus d'écoute, plus d'appui et de solidarité pour qu'ensemble avec une vision mondiale nous puissions sauver la planète terre. Encore il est possible de sauver l'essentiel, de rendre la vie agréable sur terre, de cultiver plus de justice, de partage, de bonheur. Il faut agir maintenant et tout de suite sans calcul ni hésitation.

Oumar Mohamed Salim Kaba
Coordonnateur National du PMF/FEM

Le PMF/FEM :

un mécanisme de financement capable d'apporter des solutions tangibles aux problèmes de l'environnement mondial à partir des actions communautaires.

Intervenant dans l'Environnement au Mali ?

Pour faciliter le partage des informations,
inscrivez vous sur le groupe yahoo «**SIGIDA MALI**»
une initiative du **PMF/FEM – Mali**

http://fr.groups.yahoo.com/group/sigida_mali/

Développement endogène face aux changements climatiques

Les effets du changement climatique ont mis en exergue l'importance de la sécurité alimentaire, le danger de la gestion irrationnelle des écosystèmes, la perte des parcours et habitats naturels. Ce constat invoque implicitement la nécessité de disposer de systèmes de production durables dans un environnement quand bien même difficile et aléatoire.



Dans un monde de plus en plus dominé par les exigences du marché international et par les lois qui le régulent, il nous semble impératif de s'orienter vers une vision du développement et de l'organisation sociale visant à satisfaire les besoins fondamentaux de la population en matière d'alimentation, de logement, de santé, d'éducation, entre autres, et cela en harmonie avec l'environnement.

Il est indispensable aujourd'hui d'engager la réflexion sur une autre façon d'envisager le développement au service du plus grand nombre. Dès lors, la grande question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment accéder aux marchés national et international ; et comment assurer la production de biens de qualité et à des prix compétitifs tout en respectant les équilibres environnementaux?

Dans un monde globalisé et en perpétuelle mutation, ne devrions nous pas nous préoccuper de la rentabilité écologique des processus de développement ? L'étude sur « l'évaluation économique de la gestion environnementale au Mali : coûts et bénéfices » réalisée à travers le projet Initiative Pauvreté Environnement (Gouvernement du Mali, PNUE, PNUD) indique très clairement que « **les coûts des dommages environnementaux et des inefficiences dans l'utilisation des ressources naturelles, des matières et des intrants énergétiques représentent au Mali 21,3% du PIB** ».

Dans ce contexte, comment les communautés peuvent-elles satisfaire leurs besoins de plus en plus croissants et conquérir les marchés (national et international) avec des produits de qualité sans agresser l'environnement?

Ce constat interpelle et impose de réagir sans délais en trouvant des solutions appropriées et adéquates aux problèmes créés par les effets néfastes des changements climatiques. En effet, il est reconnu d'une part que l'utilisation rationnelle des services éco systémiques et d'autre part la gestion aussi rationnelle des ressources naturelles, constituent solidairement un élément déterminant du développement économique durable, de l'amélioration du bien être humain. Elles constituent par voie de conséquence une condition nécessaire à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D).

Le défi consiste à concilier les exigences du marché avec la mise en place d'une dynamique fondée sur l'utilisation pertinente des facteurs locaux de production et le savoir faire traditionnel tout en continuant à disposer des ressources naturelles en quantité et en qualité, avec le souci d'une protection durable de notre environnement.

L'Humanité n'a plus besoin de réinventer la roue, mais juste de recadrer le développement au profit du plus grand nombre par la promotion économique, sociale et culturelle endogène, notamment des communautés à la base.

Le changement climatique est une réalité au Mali et attaque tous les écosystèmes. Ainsi, l'inversion de cette tendance de sévérité éco climatique, reste le défi urgent à relever surtout pour un pays comme le Mali dont le système de production se trouve de plus en plus fragilisé. Dès lors, au delà de la lutte contre les change-

ments climatiques à travers des mesures d'atténuation, s'y adapter est devenu un passage obligé en créant avec les Chercheurs, les Universitaires, les Agences de développement et tous les Acteurs sectoriels (Agriculteurs, Eleveurs, Pêcheurs, Forestiers), entre autres, un courant de confiance autour de la problématique.

La nouvelle approche avec la vision d'occasionner le développement endogène, la valorisation des pratiques ancestrales diverses de production, d'adaptation efficiente aux variations climatiques à travers les âges, a permis opportunément une prise de conscience générale autour du besoin de bonne gestion des ressources naturelles.

Ainsi et implicitement, la gouvernance écologique et l'implication responsable des communautés, deviennent le corollaire du développement durable souhaité.

Cette attente suppose la réussite de la politique de décentralisation (transfert de compétences) et de gestion concertée des ressources entre communautés et entre les Etats (intégration sous régionale). Il s'agit, pour le PMF/FEM-Mali, de louer les vertus de l'approche participative et de la culture collective de veille sur la préservation des ressources naturelles grâce à un arbitrage équilibré entre les secteurs de développement à la base et enclencher un développement endogène pour s'adapter aux changements climatiques.

Le PMF/FEM a de par son expérience développé dans les zones d'intervention une réelle prise de conscience et une gouvernance environnementales. Il a révélé à l'occasion le rôle insoupçonné et l'expression économique de l'environnement dans les processus de développement dont il faut désormais tenir compte. Nous pouvons espérer qu'il constituera un élément déterminant d'orientation en vue des actions futures du PMF/FEM dans le cadre du FEM 5.

Mme Aida Mbo Keïta

Point Focal PMF FEM/PNUD

l'Impact du PMF/FEM



Impact OP2 et OP3 du PMF/FEM

Les Phases Opérationnelles 2 et 3 (OP2 et OP3) ont produit des résultats importants concernant tous les thèmes du FEM. En effet, les actions entreprises à travers les divers projets ont contribué :

- au renforcement des capacités des bénéficiaires, des ONG/OCB initiatrices des projets, des services techniques et des membres du CNP,
- à la sauvegarde des espèces végétales et animales,
- à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les projets initiés ont impliqué les couches défavorisées.

Financement des ONG/OCB dans les régions couvertes par le PMF/FEM :

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE PAR RÉGIONS

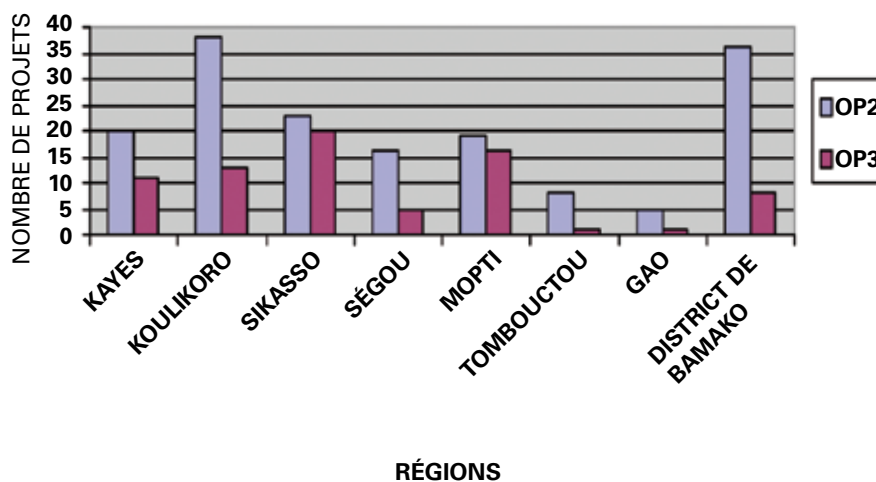


Figure 1 distribution des projets par région

Au total, 240 projets ont été financés durant l'OP2 et l'OP3.

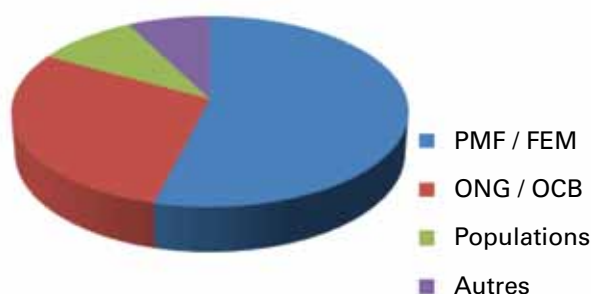
En termes de distribution régionale, on constate qu'en dehors de la région de Kidal, toutes les autres régions et le district de Bamako ont bénéficié du financement des activités dans les domaines d'intérêt du FEM.

Mobilisation de cofinancement OP2 et OP3

Dans le cadre du montant mobilisé pour le financement des projets, on constate que sur environ 3 706 981 20 FCFA pour OP2 et 2 148 442 062 pour l'OP3 mobilisés, le PMF/FEM a participé pour l'OP2 à 1 959 118 648 FCFA et 1389 045 346 pour l'OP3. Le reste du financement a été assuré par les ONG/OCB 1 054 433 290 FCFA pour OP2 et 548 972 357 FCFA pour l'OP3, les populations 338 733 438 FCFA pour l'OP2 et 303 745 733 FCFA pour l'OP3 et d'autres Partenaires Techniques et Financiers en terme de cofinancement soit 277 760 426 FCFA pour l'OP2 et 296 006 029 FCFA pour l'OP3

Pour l'OP2 La contribution financière du PMF/FEM est la plus importante (53,5%) suivi de celle des ONG/OCB (28,5%), de celle des populations (9,5%) et de celles des autres Partenaires Techniques et Financiers (8,50%).

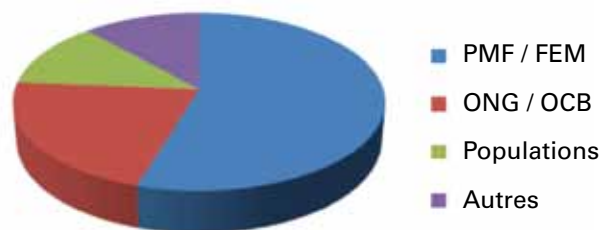
Contribution financière OP2



OP2	Montant de la contribution financière (en FCFA)	Part de la contribution financière en % du total
PMF/FEM	1 959 118 648	54
ONG/OCB	1 054 433 290	29
Populations	338 733 438	9,34
Autres Partenaires techniques et financiers	277 760 426	7,66
Total	3 630 045 802	100

Pour l'OP3 La contribution financière du PMF/FEM est la plus importante (54,30%) suivie de celle des ONG/OCB 21,01% de celle des populations 13,08% de celle des autres PTF 11,57%.

Contribution financière OP3



OP3	Montant de la contribution financière (en FCFA)	Part de la contribution financière en % du total
PMF/FEM	1 389 045 346	54,7
ONG/OCB	548 972 357	21,6
Populations	303 745 733	12
Autres Partenaires techniques et financiers	296 006 029	11,7
Total	2 537 769 465	100

Renforcement des capacités des bénéficiaires

Le renforcement des capacités des bénéficiaires a concerné :

- les membres des coopératives villageoises,
- les élus communaux,
- les brigades villageoises de surveillance,
- les groupes socioprofessionnels (chasseurs, pépiniéristes, les fabricants foyers améliorés métalliques et foyers améliorés en banco)
- les comités de gestion.

Parmi ces groupes, le renforcement des capacités a concerné des femmes et des hommes, jeunes et adultes.



Implication des populations défavorisées

En termes d'implication des populations défavorisées, il faut distinguer les bénéficiaires directs et indirects.

Les couches défavorisées (à savoir les femmes, les jeunes et les vieux) ont été directement impliquées dans l'exécution des projets : environ 1 449 520 personnes pour l'OP2 et 201 616 personnes pour l'OP3. Ces personnes sont en général de petits exploitants agricoles, des membres d'organisations socioprofessionnelles (artisans, exploitants forestier, etc).

Superficies sauvegardées et/ou restaurées

Les différents projets ont eu des résultats tangibles sur le terrain en terme de sauvegarde et/ou de restauration des terres dégradées :

- 946 125 ha de superficies régénérées ou récupérées en essences forestières et flore,
- 14 971 mètres de cordon pierreux
- 218 500 Plants produits,
- 1500 Zaï installés dans le cadre des techniques de récupération des sols,
- 1 210 foyers améliorés, construits et distribués dans le cadre de la diminution de la pression sur les espèces végétales.



Espèces végétales et animales sauvegardées

Les différents projets ont eu des résultats tangibles sur le terrain en termes d'espèces végétales et animales sauvegardées. Bien que les chiffres tangibles ne soient pas disponibles, il ressort que la mise en œuvre des activités a créé des conditions favorables pour la remontée biologique. Ces activités ont permis de conforter la sauvegarde des espèces végétales et animales protégées au Mali. Les interventions du programme pour améliorer l'habitat des chimpanzés est assez illustratif et démontre l'impact du Programme sur la sauvegarde des espèces.

Renforcement des capacités des ONG/OCB

Environ 725 personnes ressources des ONG/OCB, du CNP et des services techniques ont bénéficié des actions de renforcement de capacités lors des OP2 et OP3. Ces actions de renforcement de capacité ont permis:

- une amélioration de la qualité des dossiers de projets présentés au financement par les responsables d'ONG/OCB,
- une bonne analyse par les membres du CNP des dossiers présentés,
- une amélioration de l'appui donné par les services techniques aux différents projets en exécution sur le terrain.



Projet Carrefour-Sahel

Tonnes de carbone séquestrées

Il n'y a pas assez de données chiffrées sur la quantité de carbonnes séquestrée. Toutefois, il est possible de s'en faire une idée grâce :

- au nombre de forêts sauvegardées et à leurs superficies et/ou mise en défens,
- aux superficies plantées en espèces locales et exotiques,
- aux superficies aménagées en agroforesterie,
- aux superficies de formation naturelles enrichies.

De ce point de vue, l'impact du Programme sur la séquestration du carbone est indéniable, même si l'incidence sur l'atténuation des effets du changement climatique est insignifiante.

Economie d'énergie et équivalent monétaire pour les familles

En analysant les résultats de quatre projets, on constate que, grâce à l'utilisation des foyers améliorés, une famille fait l'économie d'une quantité de bois dont l'équivalent monétaire est estimé à 1 198 500 FCFA.

Activités du PMF/FEM

Visite de l'Administrateur Associé du PNUD à un projet du PMF/FEM

En juin, l'Administrateur Associé du PNUD s'est rendu au Mali. Pendant son séjour, il a visité un projet du PMF/FEM dans la zone écostratégique du Bassin du SANKARI. Le projet de Tinkele était l'objet de cette visite. Sur le site du projet, plusieurs ONG ont participé à l'exposition des produits développés par les différents projets. Cette visite avait pour but d'informer la direction du PNUD sur les réalisations des communautés afin d'améliorer leurs moyens d'existence.

L'Administrateur Associé du PNUD a particulièrement félicité les parties prenantes et a exhorté les ONG à capitaliser tous ces résultats et à poursuivre leurs efforts.



Visite de l'administrateur associé du PNUD



Cérémonie de remise de certificats aux membres du CNP

Une cérémonie de remise de certificats a eu lieu le mardi 24 février 2008 dans la salle de conférence du Système des Nations Unies. Ces certificats ont été signés par deux grandes personnalités, le Directeur Général du FEM, **Monsieur Delfin Ganapin**, et le Représentant Résident du PNUD Mali, **Monsieur Joseph Byll-Cataria**, qui les a remis aux membres du Comité National de Pilotage (CNP) du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial ainsi qu'à l'équipe du Programme. Les responsables de certaines ONG partenaires du FEM étaient présents à ladite cérémonie, notamment l'ADCOPS, le Pacindha, DIVAROF, Balani's, Debo Golobè...

Dans son discours d'ouverture, Monsieur le Représentant Résident a remercié et félicité les récipiendaires pour l'effort qu'ils déploient pour la bonne marche du programme. Rappelons que le CNP, composé de 13 membres bénévoles ayant un mandat de 2 ans renouvelables, représentent les structures techniques et les ONG. Il a pour mandat d'appuyer techniquement le programme dans la sélection des projets.

Sur initiative du Coordonnateur National **Monsieur Oumar Salim Mohamed Kaba**, cette cérémonie, qui n'est pas la première, est significative, en ce sens que c'est un signe de reconnaissance mais aussi d'encouragement aux plus méritants, comme l'a souligné le Conseiller au Programme **Mme Kéïta Aïda M'Bo**, tout en renouvelant sa confiance portée à chacun pour leur bonne collaboration qui n'a jamais fait défaut.

La représentante des ONG **Mme Diakité Habibatou Niaré** de DIVAROF, a également souligné sa satisfaction au nom de toutes les ONG partenaires du FEM, présentes et absentes pour cette remise de certificats qu'elle a qualifié de prix de reconnaissance au CNP,

qui le mérite, car, a-t-elle souligné, les ONG sont conscientes de l'effort fourni par le CNP pour la correction et l'amélioration de la qualité des documents de projet.



Mission comportant PNUD / PMF / FEM / PCVBGE

Mission conjointe PMF/FEM – PNUD – PCVBGE (Projet de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité dans le Gourma et des Eléphants)

Pour le financement de ce projet, le Mali a signé le 14 décembre 2004 un accord de don avec l'IDA (pour le compte du FEM) et une convention de financement avec l'AFD (pour le compte du FFM). Les ressources du FEM et FEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) seront utilisées dans 18 communes du Gourma et sont destinées à la création de sept aires de conservation, à l'amélioration de la qualité des ressources naturelles et des parcours en dehors des aires de conservation et au financement des initiatives locales en matière de conservation et de valorisation de la biodiversité.

Au cours de sa deuxième année d'exécution, le PNUD, à travers le projet 00052393, a financé des activités complémentaires telles que la prise en charge de la mobilisation des Conseils de Cercle, des Directions Régionales de la Conservation de la Nature et du Plan, le surcreusement de mares,

la couverture de 4 nouvelles communes (Pétaka, Diawely, Koubewel-Koundia, Tedje) et le financement de microprojets biodiversité en partenariat avec le Programme de Microfinancements du FEM. A cet effet, une mission conjointe s'est rendue du 19 au 23 juillet 2009 sur le site du projet pour faire le point de la mise en œuvre des activités dans les 4 communes et échanger sur les opportunités de financement des microprojets. La mission a permis de faire le point sur les réalisations dans les quatre communes du projet, objet d'un partenariat entre le PNUD, la Banque mondiale, l'AFD et le PMF/FEM.

Les opportunités de financements dans les domaines d'intérêt du PMF/FEM existent. Les conseils communaux sont engagés pour prendre en compte la dimension environnementale dans les Plans de Développement Social Economique et Culturel (PDSEC).

Un bilan positif

Le Représentant Résident du PNUD a mis en exergue le travail accompli par le CNP depuis la mise en place du Programme au Mali en 1993. Le Comité National de Pilotage, composé de bénévoles, a permis des réalisations significatives dans les domaines d'intérêt du FEM (protection de la biodiversité, lutte contre les effets néfastes du changement climatique, protection des eaux internationales, lutte contre la dégradation des terres, lutte contre les Polluants Organiques Persistants). Il a également rappelé que le Programme, qui en est, en 2009, à sa troisième année d'exécution de la Quatrième Phase Opérationnelle (OP4) doit produire plus d'impacts sur les communautés en les impliquant davantage dans la gestion durable de l'environnement, gestion durable qui signifie engagement de l'Etat et des services déconcentrés, engagement des collectivités locales mais surtout engagement des communautés à la base et des ONG.



Cérémonie de remise de certificat sous la présidence du Représentant Résident

Le Représentant Résident a assuré que le Programme de Micro financement entend continuer sa contribution à relever les défis environnementaux et prouver qu'il est plus que jamais temps de préserver notre planète terre pour les générations présentes et futures. Par la remise de ce certificat aux récipiendaires, le PNUD entend reconnaître de manière très officielle les contributions du CNP pour la cause de ce programme mais surtout pour la cause de l'environnement. En appuyant les ONGs et les communautés à la base, c'est un réel investissement pour l'avenir des populations, principalement rurales qui est mis en place avec un réel esprit de dialogue, du donner et du recevoir. En terminant son intervention le Représentant Résident a exhorté les membres du CNP à poursuivre leur appui pour la bonne réalisation du Programme.



Les récipiendaires et le Représentant Résident

Lancement du Projet de Protection de l'Environnement dans la Boucle du Baoulé

Le 28 février 2009 a eu lieu la cérémonie de lancement du projet de Protection de l'Environnement dans la Boucle du Baoulé. La cérémonie s'est tenue dans la commune rurale de Toumanibougou.

Cérémonie de remise de certificat aux membres du Comité National de Pilotage du PMF/FEM

Le Mardi 15 décembre 2009, une cérémonie de remise de certificat aux membres du Comité National de Pilotage (CNP) du Programme de Micro financement du FEM s'est tenue dans les bureaux du PNUD sous la présidence du Représentant Résident du PNUD, **Mbaranga Gasarabwe**. Cette cérémonie placée dans le cadre de la Journée Internationale du Volontariat était une heureuse occasion pour le PNUD d'adresser de sincères remerciements aux membres du CNP pour l'appui qu'ils ne cessent d'apporter au PMF/FEM.

Participation aux activités du Réseau Climat



Cérémonie de lancement du réseau CLIMA

Les activités du Réseau climat sont suivies de très près les activités du réseau climat.



Cérémonie de remise de certificat

Le PMF/FEM, en tant que chef de file, a contribué à la mise en place de ce réseau. Dans le cadre des activités du réseau, il été mobilisé plus d'un milliard de FCFA qui a servi à financer des projets d'adaptation au changement climatique. Au moins six des ONG partenaires du PMF/FEM ont pu bénéficier du financement dans le cadre du réseau.

RÉSULTATS DE L'OP4

Sur les treize (13) projets financés en OP4Y1 huit (8) avaient des activités qui ont permis de récupérer ou sauvegarder 794 ha de terre, de protéger 2501 espèces animales, 6 espèces végétales, 10306 emballages détruits et d'installer 25 000 puits d'absorption. En OP4Y2 sur les 11 projets financés 7 ont permis de récupérer et/ou sauvegarder 794 ha, de sauvegarder 19 espèces animales, d'éviter la coupe d'environ 15 000 Tonnes de bois d'une valeur d'environ 7 500 000 FCFA.

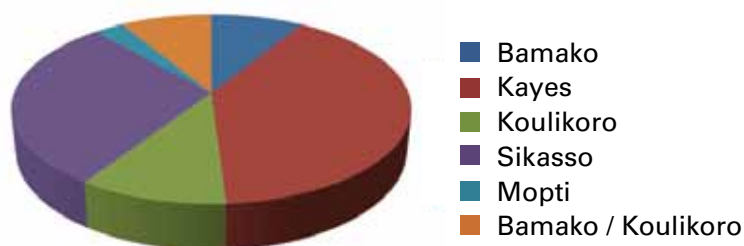
Financement par région

Dans le cadre de l'OP4Y1, 13 ONG/OCB ont été financées. La majorité des projets financés se trouvent dans la région de Kayes :

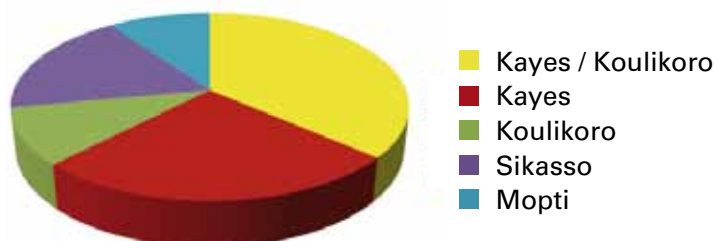
- Bamako : 1
- Kayes : 5
- Koulikoro : 1
- Sikasso : 4
- Mopti : 1
- Bamako/Koulikoro : 1 (Bamako/Koulikoro sont considérées comme une région à part car elles ont partagé un financement).

Dans le cadre de l'OP4Y2, 11 projets ont été financés dans 5 régions : Kayes (3), Koulikoro (1), Sikasso (2), Mopti (1) et Kayes/Koulikoro (4).

Financements par région OP4Y1

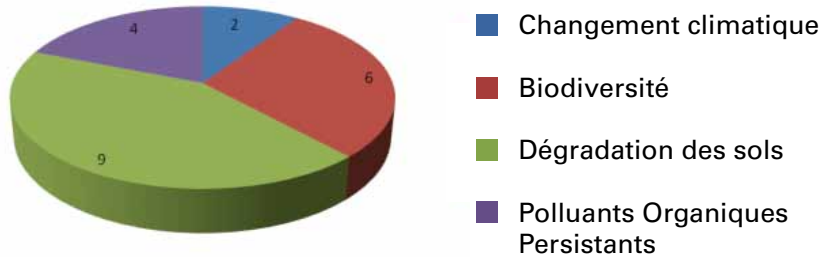


Financements par région OP4Y2

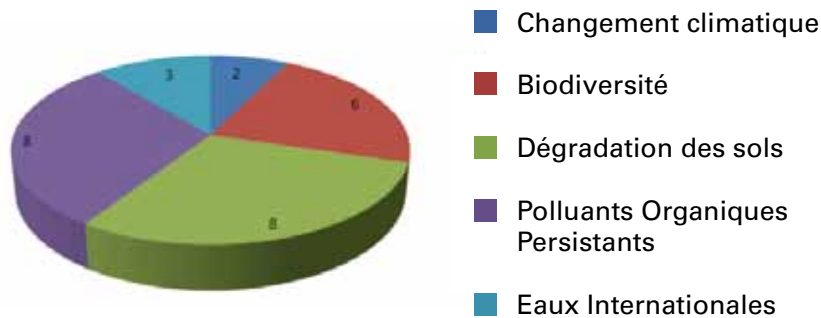


Financement par thème

Financement par thème OP4/Y1



Financement par thème OP4/Y2



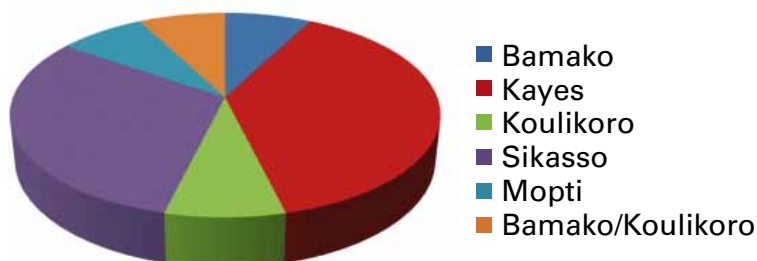
Tous les thèmes ont été abordés au cours de la première année de l'OP4 et c'est la dégradation des sols et les POPs qui ont été, avec 8 projets chacun - soit 29%, les plus traités. Pendant que le thème des Eaux Internationales n'a pas été traité par l'OP4Y1. C'est également la dégradation des sols avec 9 financements qui a été le plus financé.

Mobilisation des financements des ONG/OCB

OP4/Y1	Niveau de financement (en FCFA)	Part du financement (en % du total)
Bamako	20 536 550	8,8
Kayes	94 114 226	40,2
Koulikoro	24 199 747	10,3
Sikasso	68 487 582	29,2
Mopti	6 645 125	2,8
Bamako / Koulikoro	20 320 000	8,7
Total	234 303 230	100

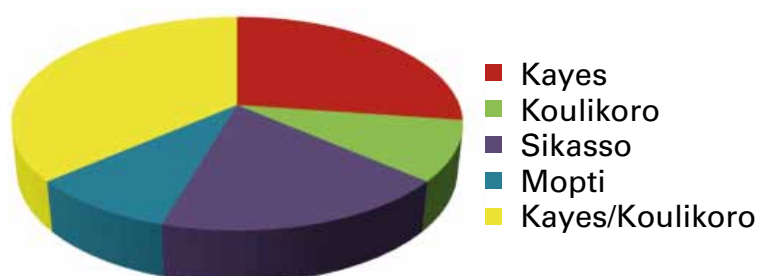
Financement ONG/OCB OP4Y1

Le montant total pour le financement des projets de la première année de l'OP4 s'élève à 234 303 230 FCFA (deux cent trente quatre millions trois cent trois mille deux cent trente francs).



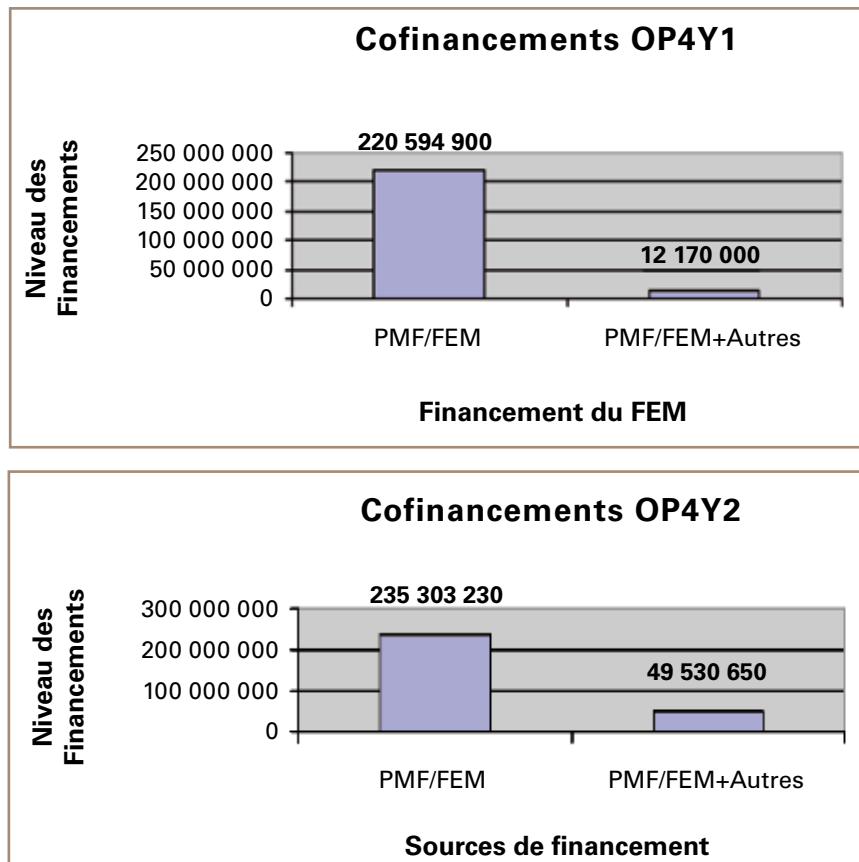
Quant à la deuxième année de l'OP4, c'est là à la fois les régions de Kayes/ Koulikoro qui ont bénéficié de plus de financement avec 80 291 250 FFA soit 36 %, suivies par Kayes (57 118 425 FFA soit 25,89 %), Sikasso (39 923 525 FCFA soit 18,10%), Mopti (21 726 300 FCFA soit 9,85%), et enfin Koulikoro (21 535 400 FCFA soit 9,76%).

Financement ONG/OCB OP4Y2



OP4/Y2	Niveau de financement (en FCFA)	Part du financement (en % du total)
Kayes/Koulikoro	80 291 250	36,4
Kayes	57 118 425	25,89
Koulikoro	21 535 400	9,76
Sikasso	39 923 525	18,1
Mopti	21 726 300	9,85
Total	220 594 900	100

Mobilisation de cofinancements



En OP4Y1 les ONG/OCB ont pu mobiliser en cofinancement du fonds FEM un montant de 49 530 650 FCFA soit 17,39 % pour trois projets. Les 235 303 230 FCFA soit les 82,61 % restant du financement ont été pris en charge par le PMF/FEM.

La mobilisation du PMF/FEM s'élève à 220 594 900 FCFA soit 94,77 %, seulement deux (2) projets ont eu un cofinancement pendant l'OP4Y2, le montant mobilisé est 12 170 000 FCFA soit 5,23% sur l'ensemble des financements de la deuxième année de l'OP4Y2.

Financement des actions de renforcement de capacités par OP

Le renforcement des capacités des bénéficiaires a concerné environ vingt et un mille trois cent quatre vingt sept (21 387) personne pour l'OP4Y1 et vingt mille huit cent quatre vingt seize (20 896) personnes pour l'OP4Y2. Ces chiffres sont estimatifs car certains documents exploités ne donnent pas un chiffre exact.

Les bénéficiaires des différents projets ont subi des formations de plusieurs types. On peut citer des formations sur les différents thèmes du FEM, des différentes pratiques de protection des espèces animales et végétales, des visites de terrain etc.

Plusieurs catégories socioprofessionnelles ont bénéficié de ces renforcements de capacité elles sont entre autres les élus communaux, les brigades villageoises de surveillance, les pépiniéristes et les comités de gestion.

ADCOPS

Renforcement des capacités de la population pour le renversement de la tendance de pollution et de dégradation des sols dans la Commune rurale de Baya

N° du projet	
ONG	Action pour le développement et contre la pauvreté au Sahel Rue 850 Porte 1178, Boukassoumbougou, BP E 1960, Bamako, Mali Tel : 79 04 18 63 / 66 71 17 47 Bureau : 20 24 01 25 Email : adcops@yahoo.fr Site web : http://adcops.over-blog.com
Lieu	
Durée	
Thème	
Subventions du PMF/FEM	
Contribution des autres parties (en FCFA)	SGP : 22 492 384 Population : 21 582 000 ONG : 1 650 000

Contexte du projet

Situation antérieure

Située en zone guinéenne, la commune de Baya était normalement caractérisée par un climat plutôt doux (températures clémentes), des vents non violents et une pluviométrie très importante d'environ 1600 à 1900 mm par an, répartie sur toute l'année. Les sols, très fertiles, ne subissaient aucune pression à cause d'une population peu nombreuse.

Le système hydrographique comprenait, en plus des deux principaux fleuves, une multitude de marigots et de rivières pérennes.

Situation actuelle

L'analyse de la situation actuelle montre une évolution perceptible des conditions écologiques du site du barrage de Sélingué. En effet, la pluviométrie est aujourd'hui inférieure à 1500 mm / an. L'alizé intertropical est non marqué, la mousson moins pluvieuse et l'harmattan plus fort, plus long et plus chaud.



La mise en eau du barrage a provoqué une présence permanente d'une quantité d'eau plus importante. L'évapotranspiration a augmenté de plus de 1600 mm / an à cause :

- de l'importante quantité d'eau retenue par le barrage,
- de l'augmentation des températures
- de l'augmentation de la vitesse du vent,
- de la raréfaction de la couverture végétale
- l'intensité de l'ensoleillement.

Conjuguée avec la baisse de la pluviométrie, cette situation a réduit l'activité du plan et la longueur des périodes de végétation.

Ce qui caractérise aujourd'hui les ressources végétales, c'est la baisse drastique des ligneux. En effet, les forêts claires sont en train de se transformer en savanes soudaniennes, les galeries en champs ou en prairies.

D'une manière générale, on constate l'apparition de certaines espèces sahéliennes et la disparition d'espèces plutôt guinéennes. Le paysage végétal est marqué par les savanes, les parcs à karité, néré, tamarinier, baobab, etc., les galeries en dégradation, la diminution des espèces de bois d'œuvre telles que le *Pteurocarpus erinaceus*, *Daniéla oliveri*, *Khaya senegalensis*, à cause de la surexploitation à la tronçonneuse.

La production et la productivité de ces ressources sont en régression à cause de la pression humaine (augmentation de la population humaine et de ses besoins en terres de cultures et de bois d'œuvre) et animale. La monétarisation des ressources naturelles (terres de culture, bois de chauffe, bois d'œuvre, bois de services, etc.) participent de leur raréfaction.

Depuis très longtemps, la chasse contribue à la raréfaction, voire la disparition, des animaux gibiers de la zone. En effet, les chasseurs venant de la Guinée, de Bamako, de Yanfolila, de Bougouni et les autochtones ont décimé certaines espèces animales de la zone du lac.



L'état de dégradation des berges avant l'intervention de l'ADCOPS

La qualité des eaux retenues s'est dégradée avec la décomposition des végétaux inondés, le transport par érosion et le lessivage d'une quantité importante de nitrates et de phosphates issus des intrants utilisés par la culture du coton.

L'évolution de la végétation est très rapide et négative. En effet, des galeries et forêts claires de la période avant barrage, il ne reste aujourd'hui que des galeries dégradées, des savanes arborées, voire arbustives.

Les animaux sauvages accourus dans la zone à cause du déguerpissement des populations ont été décimés par les nombreux ouvriers qui ont participé à la construction du barrage et ensuite par les populations autochtones, grands chasseurs.

Les oiseaux sédentaires comme les pintades, les perdrix, les pigeons et autres tourterelles, ainsi que les nombreux rongeurs comme les lièvres ou les rats ont été décimés par les pesticides, tout comme les primates (singes patas, cynocéphales, vervets).

La forte déforestation qu'a connue la forêt n'a pas été compensée par un programme de reboisement ou par des actions d'aménagement des formations naturelles. L'écart est très important : ainsi, pour une superficie de 40 900 ha submergée, il y a eu à peine 20 ha de reboisement.



Ainsi, les écosystèmes du fleuve Sankarani étaient dans un état de dégradation très avancé. Il était donc urgent d'entreprendre des actions de préservation de la diversité biologique. Les activités et stratégies citées ci-dessous ont concouru à l'atteinte des objectifs et résultats assignés par le projet.

Résultats

Les résultats atteints à la fin du projet sont les suivants :

- 6 550 personnes ont été sensibilisées et informées sur la nécessité d'entreprendre des actions de protection du fleuve et de ses ressources,
- 1 Comité de gestion du projet a été mis en place et est opérationnel,
- 180 personnes, dont les membres du comité, ont été formées aux techniques de production des plants, d'enrichissement et de reforestation,
- 47 500 plants de Dougoura (*Cordyla pinnata*), Lingué (*Azelia africana*), et d'autres espèces en voie de disparition ont été produits dans la pépinière,
- 25 conseils communaux ont été formés en gestion décentralisée des ressources naturelles.

Impact

Les revenus des populations, et notamment ceux des femmes, ont augmenté grâce à la vente des plants, du miel et de ses produits dérivés.

Effet

- Les activités de sensibilisation et de formation ont permis la conscientisation de la population sur la nécessité de restaurer et de conserver la biodiversité dans le lit du fleuve,
- La population participe activement aux activités de protection de l'environnement à travers les comités de gestion,
- La dimension environnementale est l'une des principales préoccupations des autorités administratives et communales,
- Les populations respectent les mesures de gestion définies dans la convention locale.
- 7 ha de formation naturelle ont été enrichis par des espèces en voie de disparition et mise en défend,
- 12 ha d'espèces dégradées ont été restaurés,
- 1 Plan Communal d'Action Environnementale (PCAE) a été élaboré et mis en œuvre,
- Une convention locale a été élaborée pour la gestion de la biodiversité.
- 650 litres de miel ont été produits et vendus durant les deux ans du projet.

Réunion du Comité de gestion et participation des femmes

GRIDAC

Projet d'appui à la restauration des terres dans le cercle de Kita et à la conservation de la diversité biologique dans les réserves de biosphère du Bafing et du Baoulé
Villages de Badinko, Mouribougou, Founia, Sékoto, Djidian, Sagabari, Bafing Makana et Sitanikoto

Stratégie de mise en œuvre

La durabilité du projet résulte essentiellement de la stratégie de mise en œuvre. Elle est principalement axée sur la définition d'une approche méthodologique favorisant :

- la participation de tous les acteurs (organisations et mouvements féminins) et la responsabilisation des structures locales (communes notamment),
- la mise en place d'un mécanisme d'appropriation et de pérennisation des actions entreprises,
- la définition des rôles et des responsabilités des partenaires techniques (services de l'Etat, GIE, ONG, mairies, ...).

Réalisations

Dispositifs anti-érosifs

Lignes en cailloux : Des lignes en cailloux ont été réalisées collectivement par les paysans dans 5 villages. Cette réalisation a été facilitée grâce à l'appui de GRIDAC (sensibilisation, planification et organisation des travaux). Environ 16 lignes ont été réalisées, soit 463 m au total.

Barrières en tiges : 15 barrières en tige, 1895 lignes de Jathropha et 1585 m de bandes enherbées ont été réalisées.

PHOTO ?

Brigades de surveillance de la forêt

Des brigades de surveillance ont été créées dans les 7 villages couverts par le projet et cela en collaboration avec le SCN et les différentes mairies.

Des registres contenant les photos et les coordonnées des membres des brigades ont été déposés dans les différentes mairies. Ces brigades ont été formées sur :

- les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles,
- leurs rôle et responsabilités,
- la tenue des P.V. de réunion.

GRIDAC les a dotées d'équipements : tenues, bottes et badges.

Valorisation des produits de la forêt

268 femmes ont été formées concernant la transformation, le conditionnement, l'emballage et la commercialisation des produits de la forêt.

Village	Personnes formées
Badinko	30
Sagabari	88
Djidian	60
Mouribougou-Founia	34
Sékoto	56
Total	268

4 produits ont été transformés (Néré, Tamarin, Rônier, Zaban) :

- Le Néré en Soumbala, en précuit, en biscuit de Néré,
- Le Tamarin en sirop,
- Le Rônier en sirop.

Chacune de ses associations de femmes a été dotée de fonds (pour les achats de matières premières) et en matériel de transformation par GRIDAC : séchoirs, pesons, sachets, pots, cartons, marmites.



Cordon pierreux

Impact

Dispositifs anti-érosifs

Ces dispositifs protègent les fertilisants des eaux de ruissellement, favorisent leur maintien et leur infiltration dans les parcelles agricoles, ce qui assure un enrichissement des terres agricoles.



Ils ont permis de récupérer des parcelles délaissées par les paysans du fait du niveau de dégradation très élevé qui ne permettait plus de les exploiter. Ainsi, à Karimbougou et Badinko, le paysan Cheik Oumar Sissoko a pu récupérer toutes les superficies qui étaient lessivées sur 7 ha de maïs et le paysan Adama Diakité trouve que c'est la meilleure méthode pour freiner l'érosion.

Brigades de surveillance de la forêt

L'intervention des brigades a été salubre, ce qui a entraîné une réplique des brigades et la création de 14 brigades annexes (relais). Sur le plan environnemental, grâce aux actions des brigades :

- les feux de brousse ont diminué voir cessé,
- de même que les actions de déforestation des bergers transhumants,
- les petits animaux sauvages (rats palmistes, écureuils, lièvres...) réapparaissent.

Par exemple, grâce à la Brigade de Founia, un marigot, lieu d'abreuvement des animaux, a perduré (sans l'intervention de la Brigade, il aurait tari à cause des pêcheurs). La pêche est désormais bien organisée à Djidian et Founia. Les villages s'opposent à l'exploitation de leur forêt par des personnes étrangères.

Fumures organiques

La fumure organique enrichit le sol et possède une rémanence prolongée variant de 4 à 5 ans dans le sol. Elle est également économiquement avantageuse pour le paysan car sa production ne nécessite pas de gros moyens financiers, tandis que les engrais sont excessivement chers et ne sont pas à la portée des paysans.

Par exemple, pour la campagne passée, le Paysan Cheick Oumar Sissoko, qui utilisait auparavant chaque année 12 sacs d'engrais pour ses 7 ha, n'en a utilisé que 6 grâce au compostage et aux dispositifs anti-érosifs installés dans son champ. En plus de la diminution du coût de production, sa récolte a été meilleure que les années précédentes.

Impact des actions de valorisation des produits de la forêt

Ces activités ont permis :

- l'amélioration des revenus des femmes,
- la diversification de leurs sources de revenu,
- le renforcement de leur savoir-faire grâce à l'acquisition de capacités techniques en matière de transformation et de commercialisation des produits de la forêt.

Le fait de pouvoir tirer profit des produits de la forêt a conduit les femmes à mettre en valeur et à protéger les essences forestières. Par exemple, à Badinko, il a été interdit aux bergers maures mauritaniens de couper les rôniers, qui, auparavant, les coupaient au stade jeune pour faire des nattes et des éventails. Aussi, vu l'intérêt qu'elles tirent du rônier, les femmes de Badinko ont entrepris des actions de plantation de rônier sur une superficie d'1 hectare.

Mali – Folkecenter Nyetaa

**Atténuation des effets du changement climatique
Conservation et utilisation rationnelle de la biodiversité
dans le cercle de Bafoulabé, région de Kayes**

N° du projet	
ONG	Mali – Folkecenter Nyetaa Bureau : 20 20 06 17 Mail : mfc@malifolkecenter.org
Lieu	Région de Kayes, réserve du Bafing, village de Makadougou, commune rurale de Koundian, cercle de Bafoulabé
Durée	
Thème	Changement climatique Biodiversité
Subventions du PMF/FEM (en US \$)	SGP : 48 582
Contribution des autres parties (en US \$)	Communautés / NGO : 14 020

Contexte du projet

La réserve du Bafing, zone d'écosystème d'importance internationale, regorge de chimpanzés, de lions et d'autres animaux sauvages et a été créée suite à la construction du barrage de Manantali. L'édification de l'ouvrage a malheureusement eu un impact négatif sur le développement de la faune et de la flore sauvages. La prolifération des hameaux de culture et le tracé de la route internationale Kita-Saraya ont également contribué à détériorer la réserve.

Objectifs

Le présent projet se propose de mettre en place des actions de protection de la forêt du Bafing par les communautés riveraines de la réserve. Ainsi, le projet se veut un moyen de protection de la réserve du Bafing par la mise à disposition des populations d'alternatives économiques leur permettant de se détourner de l'exploitation anarchique des ressources de la réserve.

Stratégie de mise en œuvre

Ce projet démontre son caractère pilote grâce à l'utilisation de technologies de mitigation des gaz à effet de serre. Cependant, les activités, dans leurs finalités, portent sur des actions de protection et de préservation de la biodiversité, moteurs d'une gestion concertée et participative des forêts. Grâce au rôle de proximité que jouera la population, les services techniques trouveront un interlocuteur dans la réalisation de leurs mandats de protection de la faune et de la flore.

Le dispositif de pompage de l'eau permettra une diversification des activités économiques des populations vivant autour de la réserve.



Système de pompage installé par le Mali-Folkecenter

Le forage du village (débit : 9m³/h) recevra un système solaire d'exhaure d'eau comprenant 8 panneaux de 180 Wc, un onduleur, un mini-système d'adduction d'eau sommaire et des bassins de maraîchage et d'abreuvement des animaux.



Mise à disposition de l'eau grâce aux panneaux solaires photovoltaïques

Résultats

- La réserve est administrée de manière durable et sa biodiversité est préservée grâce à l'installation du système d'exhaure solaire,
- L'installation de système de pompage permet aux populations de satisfaire leurs besoins en eau,
- Les outils de gestion et de maintenance du système sont mis en place et sont opérationnels,
- Le cadre de vie de la population est amélioré grâce à la diversification des activités économiques,
- Il y a une synergie d'action entre les différents intervenants dans la réserve.

Les bases d'un cadre de concertation des acteurs intervenant dans la protection de la réserve sont initiées (ONGs, structures de la conservation de la nature, les populations, etc.).



Création d'activités génératrices de revenus comme alternatives à l'exploitation anarchique de la forêt



Mise à disposition de l'eau



REDEVI

Lutte contre les Polluants Organiques Persistants
dans la zone du périmètre rizicole de Baguinéda

N° du projet	
ONG	REDEVI
Lieu	Commune Rurale de Baguinéda, Région de Koulikoro
Durée	
Thème	
Subventions du PMF/FEM (en US \$)	SGP : 21 498 238
Contribution des autres parties (en US \$)	Population : 4 352 000 ONG : 1 650 000

Contexte

L'utilisation incontrôlée des pesticides agricoles dans cette zone par certains paysans a occasionné ces dernières années :

- la pollution de l'environnement et le dopage des terres entraînant des problèmes de santé,
- la perte de ressources biologiques,
- la dégradation des terres agricoles,
- la pollution des eaux du fleuve Niger.

Cette pollution constitue un véritable danger quasi permanent pour l'environnement, la santé, l'économie des paysans et des consommateurs, le fleuve Niger et ses ressources biologiques et pour l'ensemble des populations riveraines. La plupart de cette pollution est due à l'action de l'homme et plus particulièrement des paysans, à la recherche de meilleurs rendements agricoles et maraîchers par l'utilisation de produits prohibés ou interdits par la Convention de Stockholm, tels que :

- Aldrine, Chlordane, DDT, Dieldrine Endrine, Heptachlore, Mirex, Toxapène, Hexachlorobenzène, PCB, Dioxines chlorés et Furanés chlorés ;
- Apha-HCH , Bêta-HCH, l'hexabromodiphényle, le chlordécone, le PeCB, le SPFO/FSPFO, les bromodiphényléthers, le C-pentaBDE / C-octaBDE et le lindane.

La situation actuelle est inquiétante d'autant plus que la menace se manifeste à trois niveaux :

- **Santé des personnes** : utilisateurs des produits chimiques, consommateurs d'eau et de produits agricoles,
- **Environnement** : destruction des ressources biologiques (microorganismes chargés de la transformation de la matière organique en matière minérale dans le sol, insectes utiles qui se nourrissent des insectes nuisibles...),

- **Fleuve Niger** : les eaux polluées qui s'y déversent proviennent des traitements des parcelles rizicoles et maraîchères par des POPs et des engrais chimiques. Elles ont des conséquences néfastes sur la qualité du fleuve, sa biodiversité (micro-organismes, végétaux et animaux aquatiques comme les poissons, le lamantin etc...), et sur les populations riveraines (prolifération des maladies diarrhéiques, cancérigènes et cardiaques).

Stratégie de mise en œuvre

Le projet a bénéficié de beaucoup d'atouts qui ont favorisé sa mise en œuvre, comme :

- L'inexistence de problèmes fonciers,
- La présence de points d'eau (fleuve Niger et puits),
- La très forte cohésion sociale,
- La disponibilité des Services Techniques d'appui en Agriculture/Maraîchage, en Gestion des Ressources Naturelles/Biologiques (SCN) et en lutte contre la pollution et les nuisances (DNAPN, DNS).

Concernant la durabilité, le projet a prévu quatre dispositions pratiques pendant sa mise en œuvre, à savoir :

- **Une organisation sociale forte** : les comités de gestion mis en place et fonctionnels (composés d'hommes et de femmes) disposent d'outils de planification et de gestion pratiques et simples pour la poursuite des activités après l'arrêt du financement extérieur du projet,
- **Le renforcement des capacités des acteurs et des bénéficiaires** : les structures de gestion mis en place et les producteurs sont formés aux techniques et technologies appropriées pour produire des légumes et des céréales sans

grande utilisation de POPs,

- **La promotion d'une Arboriculture/Maraîchage biologique sans POPs** susceptible de garantir la sécurité alimentaire des consommateurs et des bénéficiaires du projet (en particulier les femmes) et contribuer à l'augmentation de leurs revenus.
- **La promotion d'un mécanisme propre d'autofinancement** : chaque association dispose d'une caisse qui sera alimentée par les ventes de semences et de produits maraîchers pour contrôler l'utilisation des POPs et pour les travaux d'entretien, la réparation et le renouvellement du petit matériel de jardinage.

Résultats

- 119 séances d'animation ont été réalisées : rencontres d'information-sensibilisation et de causeries-débats avec les groupes cibles (paysans, autorités administratives et communales, services techniques, revendeurs de pesticides et utilisateurs)
- 7 comités de gestion et une coordination sont mis en place,
- 21 sous-comités sont mis en place soit 4 sous-comités par village,
- 51 personnes sont formées en gestion des POPs (membres de comités, élus, leaders villageois/société civile, agents des services techniques),

- 242 paysans (hommes et femmes) sont formés en pépinière et compostage,
- 5 personnes sont formées sur les produits de substitution,
- 2 visites d'échanges d'expérience dans la zone de l'ancien projet POPs à Moribabougou et Tienfala,
- 1 convention locale de gestion des POPs dans la zone du projet et ses environs.

Effets

- 7 comités de gestion et une coordination sont créés et opérationnels
- 7 comités de gestion sont formés sur la gestion des POPs
- 8 associations maraîchères sont formées sur l'utilisation des POP et les produits de substitution.
- 700.000 paysans et consommateurs sont conscients des effets néfastes des POPs.

Impacts

- 75% des populations des 7 communautés villageoises sont informées sur l'utilisation et les effets néfastes des POPs sur la santé et l'environnement, le rôle des comités, les conventions et
- 50% de la population est engagé pour stopper ou réduire l'utilisation des POPs

PACINDHA

Valorisation des produits forestiers, création d'emplois, mise en place de caisses de microfinance

Valorisation des produits forestiers

Au Mali, le PMF-FEM est résolument engagé dans l'atténuation des impacts négatifs du changement climatique dans les aires protégées, notamment dans la Réserve de Biosphère du Baoulé.

C'est dans ce contexte qu'il soutient une nouvelle stratégie novatrice de valorisation des produits de la biodiversité, mise en œuvre par le COBA.

De novembre 2009 à avril 2010, environ 220 femmes des villages de Farawègnè, Bolibalabougou, et Coulibalibougou, ont eu comme bénéfice résultant de la commercialisation des plantules des rôniers une somme totale de 2 208 850FCFA.

L'expérimentation d'un système de microfinance

La mise en place des caisses de crédit et d'épargne est aussi une idée novatrice du PNUD/PMF-FEM et du COBA dont la finalité est de lutter contre la pauvreté qui est le premier facteur de destruction de l'environnement dans les communes riveraines de la boucle du Baoulé.

C'est ainsi qu'au regard de l'ampleur des ressources générées par l'activité de commercialisation des plantules de rônier, ce système de micro finance locale permet, non seulement de promouvoir la durabilité du projet, mais aussi d'amener les femmes à mieux gérer leur fonds.

Cinq caisses rurales ont été mises en place dans les villages de Lemourossansan, Farawègnè, Coulibalibougou, Bolibalabougou et Guintanko.





La production des plantules de rônier est une opportunité d'emploi pour les femmes rurales. Entre novembre 2009 et avril 2010, elle favorise environ 300 emplois, notamment féminins non seulement dans les zones de production, mais aussi, au niveau des centres de commercialisation (Bamako, Kita et Kati). Les plantules de rônier jouent un rôle déterminant

dans la chaîne alimentaire des populations de la boucle du Baoulé. Riches en vitamine, les plantules sont d'une grande utilité pour la croissance des enfants. Elles soignent des nombreuses maladies dont la fièvre jaune et la dysenterie. L'adhésion des communautés à l'approche du PNUD/PMF-FEM a permis d'attribuer des parcelles de production aux femmes. Ces parcelles ne seront plus récupérées.

La production des plantules de rônier est une activité phare du COBA qui mérite d'être soutenue et vulgarisée dans les d'autres communes limitrophes de la Réserve du Baoulé.

Cette situation prouve à suffisance que la valorisation des produits de la biodiversité soutenue par le PNUD-PMF/FEM est une réelle alternative à la coupe du bois et à l'exploitation anarchique du charbon dans les périphéries de la réserve de Biosphère du Baoulé.

A titre d'exemple, pour avoir 2.200.000FCFA dans la vente du charbon en 6 mois, les femmes devraient couper 1466 sacs de 50Kg.

Partenariat avec le Programme Initiative Communautaire pour l'eau et l'assainissement

ODI Sahel

Projet d'appui à la réalisation et à la gestion communautaire d'un puits à grand diamètre à Dio

N° du projet	
ONG	Organisation pour un Développement Intégré au Sahel BP 99 Sévaré Bureau : 24 210 37 Mail : odisahel@yahoo.fr
Lieu	Dio, Commune Rurale de Sio, Cercle de Mopti
Durée	
Thème	
Subventions du PMF/FEM (en FCFA)	SGP : 22 492 384
Contribution des autres parties (en FCFA)	Population : 21 582 000 ONG : 1 650 000

Ce programme, financé par le gouvernement luxembourgeois, concerne trois pays de la sous-région (Niger, Sénégal et Mali). Avec une allocation budgétaire de 450 000 US\$ par pays pour une durée initiale de trois ans, ce programme s'étale de 2007 à 2009 et est exécuté par le PNUD à travers son Programme de Microfinancements du Fonds pour l'environnement Mondial (PMF/ FEM).

Le Programme CWI a démarré au Mali mi-2007, quelques mois après la rencontre en Mauritanie qui a eu lieu du 6 au 9 août 2007 et qui a permis d'échanger pendant deux jours sur les modalités de mise en œuvre du Programme et d'effectuer deux jours de visite des projets financés en Mauritanie.

Le démarrage a été effectif suite à l'atelier de lancement tenu à Bamako le jeudi 6 décembre 2007.

La présente stratégie d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain précise et actualise les principes de base ainsi que les grands axes de développement au niveau des villages et des centres ruraux et semi-urbains, conformément aux orientations générales définies par le Schéma Directeur de mise en valeur des Ressources en Eau.

Cette stratégie a pour objectif général la mise en œuvre d'approches, de principes et de concepts appropriés pour contribuer au développement durable de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, notamment dans le domaine du financement, de l'exécution, de l'exploitation et de la gestion des infrastructures d'eau potable et de l'assainissement en milieu rural et semi-urbain.

Pour cette raison, CWI a pour but d'appuyer les communautés rurales pauvres et marginalisées pour améliorer leur accès à eau et éliminer les barrières économiques, politiques et institutionnelles, afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et du FEM.

Contexte

La région de Mopti présente un véritable paradoxe en matière de ressources en eau : en période d'hivernage, la majeure partie de la région se trouve inondée et coupée du reste du pays, alors qu'en saison sèche l'on peut mourir de soif, suite au retrait prononcé de l'eau du fleuve, de ses affluents, des mares, voire du tarissement des puits.



Site du projet

Le village de Dio, situé dans la commune rurale de Sio, est tributaire d'une mare appelé "la mare de Dio", située dans le casier rizicole de l'Office Riz Mopti (ORM).

Plusieurs acteurs sont impliqués dans l'utilisation de l'eau de cette mare :

- les éleveurs pour l'abreuvement et la pâture des troupeaux,
- les agriculteurs pour la culture du riz et le maraîchage,
- les pêcheurs pour la capture du poisson,
- les femmes et les enfants, qui la puisent à longueur de journée pour la famille et les travaux ménagers.

D'où l'éclosion de certaines maladies liées à l'eau, notamment le choléra, qui fait, à chaque apparition, de tels ravages parmi les populations de ce village que les maladies liées à l'eau y sont endémiques. Elles sont le plus souvent liées aux conditions d'hygiène corporelle, alimentaire et environnementale, entraînant ainsi de graves incapacités physiques, sociales et économiques au niveau de la population. Cette situation est surtout liée à une pensée culturelle ancestrale dans la zone, qui dit que « *l'eau des sources naturelles n'est jamais sale, les anges passent toute la nuit à la purifier* ». Les maladies hydriques étant très fréquentes dans le village, il devient impérieux de trouver une alternative à ce problème épineux, comme par exemple la construction d'infrastructures d'eau potable.

Bénéficiaires

La population, estimée à 832 habitants, est essentiellement composée de Markas et de Peulhs.



Bénéficiaires du projet : femmes et enfants

Les principales activités économiques de cette population sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat. L'agriculture porte essentiellement sur le riz, le mil, le sorgho et le niébé. La culture maraîchère est peu développée, pratiquée par les femmes membres d'associations (tomates, oignons, gombo, piments, aubergine). La pêche est pratiquée pour les Markas, propriétaires coutumiers de la mare de Dio.

Objectif spécifique

Ce projet vise à améliorer les conditions d'accès à l'eau potable de façon durable, équitable et participative pour toute la population de Dio.



Cérémonie de réception du puits

Partenaires

Partenaires financiers

Le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF-FEM), à travers l'Initiative Communautaire pour l'Eau et l'Assainissement (ICEA) du Royaume du Luxembourg, a financé à partir de février 2008 le Projet d'appui à la réalisation et à la gestion communautaire d'un puits à grand diamètre dans le village de Dio.

Partenaires associés

- La Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DRACPN),
- La Direction Régionale de l'Hydraulique et l'Energie (DRHE).

Impacts

Impacts socio économiques

Cette source d'eau potable a apporté un changement notoire dans la vie socioéconomique de la communauté de Dio :

- Un système d'exploitation et de gestion durable de l'eau et adapté aux conditions écologiques du milieu est mis en œuvre,
- Une infrastructure améliorant durablement l'accès de la population à l'eau potable est construite,
- Les travaux sont devenus possibles et faciles en toute saison grâce à l'eau du puits,
- L'abreuvement des animaux est plus abondant et plus régulier,
- Des activités génératrices de revenus, comme le maraîchage, se sont développées à côté du puits.



Intervention du Maire de la Commune rurale de Sio

Impact sur la santé

Des règles d'hygiène et d'assainissement, influençant positivement les comportements des populations, sont mises en place et opérationnelles à travers les comités de gestion. Nous avons constaté une amélioration des conditions d'hygiène : accès à une eau de boisson potable, les populations peuvent se laver plus fréquemment et le linge est plus facilement tenu en état de propreté. Notons un meilleur état de santé de la population à travers la nette diminution du taux d'infestation par la bilharziose, dont les vecteurs pullulent dans la mare, et des cas de diarrhée infectieuse, causés par l'ingestion d'eau contaminée par les bactéries à travers les déjections humaines et animales dans la mare.

Impact en gain de temps

Les femmes et les enfants ont constaté une diminution du temps consacré à la corvée d'eau.



Les enfants étaient aussi de la fête

ADG**Projet d'appui à la réalisation et à la gestion communautaire d'un puits à grand diamètre à Gadiaba Mbomoyaabés**

N° du projet	
ONG	Association pour l'Appui au Développement Global (ADG)
Lieu	Village de Gadiaba Mbomoyaabés, Cercle de Nioro du Sahel, Région de Kayes
Durée	
Thème	
Subventions du PMF/FEM (en FCFA)	SGP : 9 000 000
Contribution des autres parties (en FCFA)	Population : 1 738 000 ONG :

Le village de Gadiaba Mbomoyaabés est situé dans le cercle de Nioro du Sahel, région de Kayes, République du Mali.

En 2008, un puits à grand diamètre de 25 m de profondeur a été réalisé par ADG grâce à l'appui du FEM pour satisfaire les besoins en eau du village de la population et des animaux.

Impacts

- Présence d'eau potable en quantité suffisante pour 658 personnes dont 354 femmes et 304 hommes. Auparavant, les populations de Gadiaba Mbomoyaabés, pendant la saison de pluies, se rabattaient, pour leur consommation, sur les eaux de surface toujours très polluées, ce qui explique la présence de nombreuses maladies liées à l'utilisation de ces eaux polluées (maladies diarrhéiques, bilharziose, vers intestinaux, etc.) ;



Disponibilité de l'eau durant toute l'année



Puits équipé d'un abreuvoir



Puits à grand diamètre

- Réduction de la distance et de la durée pour accéder aux sources d'eau potable (la source la plus proche était à 3 Km, au village de Dedji).
Les femmes du village ont beaucoup plus de temps pour se consacrer aux activités génératrices de revenus (transformation des produits laitiers, artisanat : vannerie, poterie etc.), à l'alphabétisation et aux soins des tout petits ;

ADG**Projet d'appui à la réalisation et à la gestion communautaire d'un puits à grand diamètre à Gadiaba Mbomoyaabés**

- Amélioration de la qualité de l'eau destinée à la consommation. Grâce à la disponibilité de l'eau toute l'année, les familles peuvent rester dans le village pendant la saison sèche et faire bénéficier les enfants de soins de santé et de l'école ;
- Disponibilité de l'eau pour l'abreuvement des animaux, des abreuvoirs ont été construits.
- Les femmes et les hommes de la communauté qui ont participé à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet ont vu leurs capacités améliorées en hygiène/assainissement et en entretien des ouvrages. En outre, les communautés ont accru leurs connaissances par rapport aux problèmes environnementaux locaux et mondiaux.



Eau disponible pour le bétail



Participation des femmes

PACINDHA**Amélioration des conditions d'accès à l'eau potable
dans la commune de Koussan**

N° du projet	
ONG	PACINDHA
Lieu	Dio, Commune Rurale de Sio, Cercle de Mopti
Durée	Depuis Décembre 2007
Thème	
Subventions du PMF/FEM (en FCFA)	SGP :
Contribution des autres parties (en FCFA)	Population : ONG : CWI : 19394

Contexte

Située dans le cercle de Yanfolila aux frontières de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Conakry, la commune de Koussan est confrontée à un important problème d'eau.

En effet, le manque d'eau est réel : 90% de la population n'a pas accès à de l'eau de qualité et n'a pas d'autre choix que de s'approvisionner aux eaux de surface des marigots et des rivières.

La consommation de cette eau sale et de très mauvaise qualité est à la base des maladies diarrhéiques, des maux de ventre et des diarrhées chez 45% des enfants et 36% des femmes. De février à mai, ces eaux de surface stagnent et sont utilisées à la fois par les animaux et les populations.

D'après le centre de santé, «à cause de la qualité de l'eau, nous recensons de plus en plus de cas de personnes souffrant de maux de ventre».

Les causes de la rareté de l'eau à Koussan sont multiples.

Tout d'abord, il n'existe pas de fleuves dans la commune et la quasi totalité des cours d'eau se tarit très vite.

L'installation d'un puits devrait permettre aux femmes de développer des activités génératrices de revenu (comme le maraîchage) et ainsi améliorer considérablement leurs conditions de vie.

Du mois de mars au mois de juin, les conflits sont très fréquents autour de la seule pompe à eau opérationnelle au niveau du centre de santé de Filamana.

Pour toutes ces raisons, au cours de la rencontre qui a eu lieu le 12 décembre 2007, le sous-Préfet M. Gaston Togo et la représentante des femmes Mme Sere Diakité ont précisé que les 8000 habitants de Filamana éprouvaient trop de difficulté pour se ravitailler à partir de cette seule pompe fonctionnelle au niveau du centre de santé.

Par ailleurs, le sous-Préfet M. Gaston Togo a souligné que la population était très satisfaite des actions de PACINDHA en matière de protection de l'environnement dans le cercle de Yanfolila en général et dans la commune de Koussan en particulier. Toutefois, comme le manque d'eau est de loin la priorité des populations, non seulement à Filamana, mais également dans les 16 villages de la commune de Koussan, le sous-Préfet demande à PACINDHA d'assister la commune dans la recherche de solutions au problème d'eau.

Objectifs

- Doter la commune de Filamana d'un point d'eau ;
- Mettre en place un comité de gestion, d'hygiène et d'assainissement ;
- Organiser les femmes autour du maraîchage à Filamana.

**Stratégie d'intervention
et pérennité**

Sous la supervision de la mairie, les activités seront exécutées en faisant appel à l'expertise d'une entreprise ayant déjà travaillé dans le cercle de Yanfolila en matière d'hydraulique villageoise.

Les activités porteront sur:

- La réduction des charges des femmes ;
- La réduction des maladies liées à la consommation d'eau insalubre ;
- La réduction des conflits liés à l'eau.

Il s'agira d'installer un forage par une entreprise dans le chef lieu de la commune de Filamana.

PACINDHA**Amélioration des conditions d'accès à l'eau potable dans la commune de Koussan****Résultats**

Résultat 1 : Les populations de Filamana sont dotées d'un forage.

Impacts :

Résultat 2 : 100 femmes de Filamana sont organisées en coopératives et pratiquent le maraîchage autour du forage.

Impacts : Augmentation du revenu de plus de 100 femmes,
Développement des AGR pour les femmes,
Renforcement de la cohésion sociale.



Résultat 3 : Un comité de gestion, d'hygiène et d'assainissement est opérationnel.

Impact : Responsabilisation des populations dans la

Partenariat avec le Programme Global Mechanism

Un Mémoire d'Accord a été signé entre le Mécanisme Global (GM) de la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification et le Programme de Microfinance du FEM le 23 février 2006 sous la direction de M. Olav Kjørven, Directeur d'Énergie et Groupe de l'Environnement du PNUD, le Directeur du Mécanisme Global M. Christian Mersmann et le Directeur Général du PMF/FEM M. Delfin Ganapin.

Ce partenariat permet au Mécanisme Global et au PMF/FEM de travailler ensemble dans un esprit de complémentarité. A cet effet, des opportunités sont créées pour faciliter la participation de la société civile, notamment les ONG et les OCB, dans un processus de partage d'expériences et de transfert de connaissances dans les domaines de la gestion durable des terres. Priorité est donnée aux aspects relatifs à l'identification des besoins, des contraintes et des possibilités, afin de créer un environnement adéquat pour les communautés habitant dans les régions dégradées.

Sous ce partenariat GM-PMF/FEM ont été mis en œuvre des programmes communs afin d'améliorer le cadre de vie des communautés et de réduire la pauvreté à travers la gestion durable de la terre, cela par le financement de deux projets au profit des communautés pour un montant de 100 000 US\$. Ce partenariat a créé un cadre adéquat à travers lequel les communautés locales peuvent devenir des partenaires actifs contre la dégradation des terres et contribuer à la mise en œuvre de l'UNCCD.

ODI Sahel

Projet de lutte contre la dégradation des sols à travers une gestion communautaire durable des gommiers et une promotion de la filière gomme arabique de la forêt naturelle du Kareri (Cercle de Ténenkou – Région de Mopti)

Objectif

- Gérer durablement le potentiel productif du gommier dans la forêt naturelle du Kareri à travers un renforcement des capacités des différents acteurs.
- Améliorer les revenus des acteurs de la filière gomme arabique par la valorisation et la commercialisation de la gomme arabique.

Impact Partenariat avec Global Mechanism

Avec Global Mechanism il a été possible de financer deux projets



La gomme arabique

Partenariat avec le Programme H2O

Un partenariat a été établi entre le PMF/FEM et la fondation H2O qui a permis de financer un projet pour un montant de 17 120 US\$.

Ce partenariat a été formalisé par la signature d'un contrat entre l'ONG Mali 2000 et la Fondation H2O en juillet 2007.

Liste des projets PMF/FEM financés en OP4

N° de projet	Titre du Projet	Nom de l'Organisation	Début	Fin
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/01	Renforcement de la capacité des populations par le renversement de la tendance de pollution et de dégradation des sols dans la commune rurale de Baya	ADCOPS	22/11/2007	22/11/2009
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/02	Appui à la Promotion d'Elèves Respectueux de l'Environnement	AFECD	22/11/2007	22/11/2009
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/03	Atelier de renforcement de capacités des ONG, OCB et Elus communaux en 5ème région sur le PMF/FEM	Coordination Régionale ONG-Mopti	22/11/2007	22/04/2008
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/04	Lutte contre l'utilisation des (POPs) dans la zone du périmètre rizicole de Baguinéda	REDEVI	22/11/2007	22/11/2009
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/05	Information des communautés rurales pour une restauration des terres dégradées et une réduction des effets néfastes des POPs dans les communes rurales de Djidian Boudofo et Kita Nord (Cercle de Kita)	ASIC	22/11/2007	22/11/2009
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/06	Appui à la conservation de la Diversité Biologique dans le cercle de Kita et dans la réserve de Biosphère du Bafing et du Baoulé (villages de : Fladougou, Maréna, Fladougou-Bangassi, Badinko, Mauribougou, Fougnan, Sékoto, Tabako, Djidian et Sagabari)	GRIDAC/Diamaso	22/11/2007	22/11/2009
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2007/07	Initiative associative d'appui à la lutte contre les POPs et à la préservation du Fleuve Niger à travers la protection du collecteur naturel Koflatyé, dans la commune V du District de Bamako	Association Sikida Lakanan	22/11/2007	22/11/2009
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2008/01	Appui à la protection du Fleuve Bafing et à la Promotion de l'écotourisme à travers la sauvegarde des hippopotames et la restauration des terres	AAILD	18/03/2008	31/12/2010
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2008/02	Renforcement des Initiatives de restauration des terres et de réduction des effets des POPs dans les communes rurales de Kokofata et de Tambaga, dans la zone Tampon de la Boucle du Baoulé	MALI-2000	18/03/2008	31/12/2010
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2008/03	Stratégie novatrice de restauration des terres, d'augmentation de la nappe phréatique et de lutte contre la désertification par l'ensemencement de l'Andropogon Gayanus, réalisation de point d'eau et renforcement de capacités des OCB dans la commune de Koussan	PACINDHA	18/03/2008	31/12/2010
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2008/04	Renforcement de la capacité de la population pour la sauvegarde du Kenkéliba dans les communes rurales de Gadougou1 et Gadougou2	APRPE	18/03/2008	31/12/2010

N° de projet	Titre du Projet	Nom de l'Organisation	Début	Fin
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2008/05	Appui communautaire à la lutte contre les déchets plastiques à Kati et Bamako	RCE	18/03/2008	31/12/2010
MLI/SGP/OP4/CORE/Y1/2008/06	Préservation des écosystèmes du Sankarani dans les communes rurales de Djallon Foula et Yalankoro Soloba	SahelToguna Aide	18/03/2008	31/12/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/01	Action en faveur de la réduction des POPs dans les périmètres de maraîchage du cercle de Bandiagara	YA-G-TU	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/02	Sauvegarde des sols pour une meilleure conservation de la biodiversité dans la commune rurale de Kassaro	AMAPEES	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/03	Organisation des populations dans la protection et la valorisation des produits forestiers dans les villages limitrophes de la Réserve de la Boucle du Baoulé	AJE/MALI	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/04	Renforcement des capacités organisationnelle, juridiques, institutionnelles de gestion de la transhumance et de protection de la Biodiversité	GRADI	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/05	Restauration des terres dans les zones de transition pour la diminution de l'installation des établissements humains dans les zones tampons et à la culture aux abords immédiats de la Réserve	GRADO	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/06	Capitalisation des impacts, renforcement de capacités des OCB en montage de projet, atténuation des impacts des changements climatiques et conscientisation dans la protection de la Boucle du Baoulé	GRAF	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/07	Protection de la Faune et de son Habitat, sécurisation des couloirs migratoires dans les Blocs de Badingo et Kogossambangou et aménagement des marres dans la vallée du serpent	SEPOD	15/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/08	Restauration des sols dégradés et adaptation aux Changements Climatiques dans la commune de Yallankoro Soloba, Cercle de Yanfolila	SIA	16/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/9	Restauration des sols dégradés et élimination des POPs dans les villages de Mandinkoura, commune de Maramadougou	ASSAFEDE	17/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/10	Restauration de la biodiversité et lutte contre la dégradation des sols par la valorisation de la plante dans la commune rurale de Séré Moussa Ani Samou	A.AL.PA.MI.R	18/10/2008	15/05/2010
MLI/SGP/OP4/Y2/CORE/2008/11	Gestion, exploitation rationnelles et régénération du Karité, du Bambou, du Raphia et du Rônier dans les villages de Bafoulabé, Karamokodougou et Diabougou, commune rurale de Bafoulabé	ARPD	19/10/2008	15/05/2010

"DE LA DÉMONSTRATION DES IMPACTS AU DÉVELOPPEMENT ENDOGENE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES"

N° de projet	Titre du Projet	Nom de l'Organisation	Début	Fin
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/01	Lutte contre la Dégradation des Sols à travers une gestion communautaire durable des gomméraires et une promotion de la filière gomme arabique de la forêt naturelle du Kareri, cercle de Ténenkou"	ODI/SAHEL	01/08/2009	31/12/2010
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/02	Plantation de 400 ha d'Acacia Senegal	Groupement des Planteurs de Gueneibé	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/03	Renforcement de la capacité des Femmes pour la valorisation des produits de la Biodiversité dans la commune rurale de Baya	CERAD	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/04	Sauvegarde du Lac Wégna pour la conservation de ses ressources biologiques et de celles de la réserve de la Boucle du Baoulé dans les communes rurales de Guihoyo et Tioribougou	AMPEF	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/05	Restauration des terres dégradées et valorisation des produits locaux dans la commune rurale de Kita-Ouest	BENSO	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/06	Appui à la protection et conservation de la faune sauvage et de son habitat dans la Réserve et les bandes frontalières Mali/Guinée Conakry	ECODA	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/07	Restauration des terres et promotion pour la réduction de la prolifération des hameaux de culture dans les zones tampons de la Réserve du Bafing	GADAM	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/08	Promotion de l'écotourisme communautaire et valorisation des produits de la biodiversité dans le Bassin du Fleuve Falémé	ASET	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/09	Renforcement du cadre juridique et éducation environnementale dans la dynamique de création de la Réserve de Biosphère Transfrontalière	ADGM	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/10	Renforcement de capacités et de la visibilité du PMF/FEM	COMASOD	01/08/2009	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/11	Renforcement de la capacité d'action des populations pour une meilleure conservation de la biodiversité dans les communes rurales de : Dianwéli, Koumbéwele-Koundia, Pétaka et Tédjé dans le cercle de Douentza	CARREFOUR-SAHEL	01/01/2010	31/12/2011
MLI/SGP/OP4/Y3/CORE/2009/12	Appui à la promotion et la valorisation des ressources naturelles des communes rurales de Tangadougou et Sankarani, dans le bassin du Sankarani	GENERATION ECOLOGIE	01/01/2010	31/12/2011

Le PMF/FEM,

une réponse appropriée aux menaces sur l'environnement mondial

- Le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un mécanisme d'appui technique et financier aux projets communautaires novateurs contribuant à la conservation et à la restauration de l'environnement mondial.
- Depuis 1992 et dans plus de 122 pays, le PMF/FEM finance des projets permettant aux communautés d'entreprendre des actions qui ont des impacts importants sur leurs conditions de vie et sur la protection de l'environnement mondial.
- Le PMF/FEM octroie des subventions directement aux ONG et groupes communautaires. Le montant maximum des subventions est de \$50 000. À ce jour plus de 6000 subventions ont été octroyées dans le monde.
- Le programme est opérationnel au Mali depuis 1993 et a financé plus de 350 projets pour un montant total de plus de \$6 millions.

Vision Mondiale – Action Locale

Le PMF/FEM est fondé sur la conviction que la résolution efficace des problèmes de l'environnement mondial passe par la recherche de solutions locales et par les actions communautaires.

Les subventions PMF/FEM permettent de faire la démonstration de l'efficacité des stratégies à base communautaire et de leurs contributions à l'atténuation des menaces sur l'environnement mondial.

Les Domaines Focaux du PMF/FEM

Le PMF/FEM finance des projets d'ONG ou d'organisations communautaires proposant des actions locales et novatrices dans les domaines suivants :

- La préservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité.
- L'atténuation des effets du changement climatique.
- La protection des eaux internationales.
- La lutte contre la désertification et la dégradation des sols.
- L'élimination des polluants organiques persistants (POPs).



"La solution n'est pas de partir, mais que chacun s'investisse dans son environnement."



*"Investir dans l'Environnement :
un investissement sûr pour nous tous."*

Pour plus d'informations sur le Programme :
Coordonnateur National

PPS/FEM Mali
 PNUD
 BP 120 Bamako
 Mali
 (+223) 20 29 10 41
 oumar.kaba@orangemali.net
 oumar.kaba@undp.org
 http://www.malifem.net
 http://sgp.undp.org/

Intervenant dans l'Environnement au Mali :

Pour faciliter le partage des informations,
 inscrivez vous sur le groupe yahoo «SIGIDA MALI»
 une initiative du PMF/FEM – Mali
http://fr.groups.yahoo.com/group/sigida_mali/

SGP Programme de
 Microfinancements
 du FEM



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
 POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE



Action Communautaire - Impact Mondial